



Acoustique — Fréquence d'accord normale (fréquence musicale normale)

Acoustics — Standard tuning frequency (standard musical pitch)

Première édition — 1975-01-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a9ae0915-e583-4b30-ab2b-552616f7dcd0/iso-16-1975>

CDU 534.321.7.08 : 681.831.3

Réf. N° : ISO 16-1975 (F)

Descripteurs : acoustique, instrument de musique, accordage, hauteur de son, fréquence acoustique.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compté tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 43 a examiné la Recommandation ISO/R 16 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. Celle-ci remplace donc la Recommandation ISO/R 16-1955 à laquelle elle est techniquement identique.

ISO 16:1975

La Recommandation ISO/R 16 a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Irlande	Royaume-Uni
Autriche	Italie	Suède
Chili	Norvège	Suisse
Danemark	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Espagne	Pakistan	Yougoslavie
France	Pays-Bas	

Aucun Comité Membre n'avait désapprouvé la Recommandation.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 16 en Norme Internationale.

Acoustique – Fréquence d'accord normale (fréquence musicale normale)

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie la fréquence d'accord normale (ou fréquence musicale normale).

2 SPÉCIFICATIONS

2.1 La **fréquence d'accord normale** est la fréquence de la note a_3 et elle est fixée à 440 Hz.

2.2 Cette fréquence doit être respectée aussi rigoureusement que possible lors de l'accord des instruments de musique.

2.3 L'accord et le réaccord doivent être effectués avec l'aide d'instruments produisant la fréquence normale d'accord avec une précision de $\pm 0,5$ Hz ou permettant la mesure de la fréquence des sons musicaux avec la même précision.

2.4 Les instruments de musique doivent être fabriqués de telle manière que, à la température et dans les autres conditions d'utilisation spécifiées par le fabricant, il soit possible de les accorder suivant la fréquence normale de 440 Hz. (Dans ce but, les fabricants d'instruments peuvent trouver désirable d'utiliser des diapasons donnant cette fréquence avec une précision égale ou supérieure à $\pm 0,25$ Hz.)

[ISO 16:1975](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a9ae0915-e583-4b30-ab2b-552616f7dcd0/iso-16-1975)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a9ae0915-e583-4b30-ab2b-552616f7dcd0/iso-16-1975>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a9ae0915-e583-4b30-ab2b-552616f7dcd0/iso-16-1975>